

AR Prefecture

016-211601380-20240325-DCM202403_08_2-DE
Reçu le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la Commune de FLEAC**

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 20 - votants : 25 dont 5 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la mairie de FLEAC le lundi 25 mars 2024 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date de la convocation du Conseil municipal : le 12/03/2024

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, DIABY, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN,
Mrs DAVIAUX, LABROUSSE, FREMINET, CALANDRAUD, LAGARDE, NICOLAS, SOGUEL.

ABSENTS EXCUSES :

Mrs CHAUVAUD, GUINET, LOJEWSKI, MORIN, MOUHICA, Mme GOMES DA COSTA

POUVOIRS : De M. CHAUVAUD à M. NICOLAS
De M. MOUHICA à M. SOGUEL
De M. GUINET à Mme LAINE
De Mme GOMES DA COSTA à Mme PLAIN
De M. LOJEWSKI à Mme CHEMINADE

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DESACHY

Délibération : 2024-03-08

Approbation du Budget primitif 2024 du Budget Principal de la Commune

Rapporteur : Patricia LAINE

Le budget primitif 2024, soumis à approbation, a été élaboré conformément aux orientations budgétaires débattues lors de la séance du Conseil Municipal du 19 février 2024.

Il est proposé de voter, par chapitre et opération, le budget primitif 2024 équilibré, en dépenses et en recettes, à la somme de

- Section de fonctionnement : 4 736 663 €
- Section d'investissement : 1 722 277 € (1 382 386 € d'opérations nouvelles auxquelles s'ajoutent 339 891,00 € de Restes à réaliser 2023 reportés)

AR Prefecture

016-211601380-20240325-DCM202403_08_2-DE
Reçu le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024

Ce budget est établi avec les restes à réaliser et résultats de l'exercice 2023, constatés au compte administratif de cette séance du Conseil Municipal.

Une présentation plus détaillée est jointe à la présente délibération soumise à approbation

Le Conseil Municipal,

Au regard des éléments exposés ;

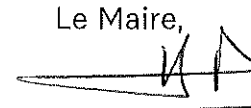

A l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, zéro contre et aucune abstention,

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget du Budget Principal de la Commune.

Fait et délibéré à FLEAC, le 25 mars 2024

Ont signé en annexes au budget primitif 2024 : Mmes GINGAST, LAINE (2 voix), CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE (2 voix), DIABY, JUIN, PLAIN (2 voix), RANIVOALISON, VASLIN, Mrs DAVIAUX, LABROUSSE, FREMINET, CALANDRAUD, LAGARDE, NICOLAS (2 voix), SOGUEL (2 voix).

Pour copie conforme,
Le Maire,


Hélène GINGAST 

Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : **09 AVR. 2024**

Réception du : **09 AVR. 2024**

Mise en ligne le : **11 AVR. 2024**

Le Maire, Hélène GINGAST